

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 AVRIL 2013

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le vendredi 12 Avril 2013 à 19h00 à la mairie sous la présidence de Mr GAUTHIER maire.

11 élus étaient présents :

**Mmes** : Scott Colette, Majesté Guillemette, Duleau Sylvie

**Mrs** : Puech Jacques, Reynaud Bernard, Bureau Laurent, Corcket Emmanuel, Martin Bruno, Schaeffer Louis François et Marais Jean Louis.

**Absent** : Mr Hunter Boris

**Secrétaire de séance**: Mr Schaeffer.

**Vote du compte rendu** du Conseil Municipal du 15 mars 2013: adopté à l'unanimité, **11 voix pour**

### I Votes des Comptes administratifs Commune, Eau et Assainissement

#### Comptes administratifs Eau et Assainissement :

En exploitation: Dépenses :172447€ Recettes :204532€

soit un excédent d'exploitation de: 32000€

En investissement: Dépenses: 96000€ Recettes: 140000€

soit un excédent d'investissement de: 43000€

Mme Majesté nous explique que les travaux prévus sur le forage d'eau potable, n'ont pu être réalisés car, une canalisation route de Targon était trop petite et cela a entraîné un retard sur l'exécution de ces travaux. La commune ayant rejoint le syndicat des eaux de Langoiran depuis le mois de janvier, ces travaux seront effectués par le syndicat des eaux. De plus, le budget eau et assainissement lui a été transféré.

**Mr le Maire étant sorti, le compte administratif Eau et Assainissement est approuvé à l'unanimité des membres présents: 10 voix pour**

#### Comptes administratifs Commune:

En fonctionnement: Dépenses : 645069€ Recettes: 831727€ soit un excédent de fonctionnement de **186658€**

En investissement: Dépenses: 238863€ Recettes: 268142€ soit un déficit d'investissement de **29279€** (les travaux route de Lasserre non faits)

**La commune dégage un excédent réel pour l'année 2012 de 74762€:**

déficit d'investissement 2011: 141175€ - déficit d'investissement 2012: 29279€ = **111896€** déficit réel d'investissement 2012

excédent de fonctionnement 2012: 186658€ - déficit réel d'investissement 2012:111896€ = **74762€**

**Mr le Maire étant sorti, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2012 de la commune, 10 voix pour.**

## **II Approbation des comptes de gestion 2012 de la commune et du budget eau et assainissement.**

Le compte de gestion Eau et Assainissement établi par le trésorier est approuvé à l'unanimité des membres présents: **11 voix pour**

De même, le compte de gestion Commune établi par le trésorier est approuvé à l'unanimité des membres présents: **11 voix pour**

## **III Affectation des résultats**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour la réaffectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement : **pour 11 voix.**

## **IV Vote des taux 2013 :**

La commission finance du 29 mars 2013 propose une augmentation des taux de 1%. Soit:

Taxe d'habitation : de 15,12% à 15,15%

Taxe foncière (bâti): de 19,44% à 19,47%

Taxe foncière (non bâti) : de 103,08% à 103,26%

**Vote : 11voix pour**

Le taux moyen des communes pour ces taxes :

TH : national 23,83%      départemental 25,09%

TF (bâti) national 20,04%      départemental 25,07%

La commune de Paillet est bien en dessous des taux pratiqués sur plan national et départemental.

## **V Budget primitif 2013 :**

**Fonctionnement** : 751.000€ plus élevé que 2012 vu l'embauche de personnels supplémentaires (contrats aidés)

A noter, en recettes, la baisse de la dotation d'état et l'augmentation de 1% des taux et en dépenses une augmentation des produits des charges de gestion courante (+2500€) pour assurer le travail en régie de l'emploi aidé et le virement important à la section d'investissement (80295€).

**Investissement** : 777.497€

L'investissement sur 2013 : voirie route de Lasserre (subvention DGE et FDAEC 2011), les parkings, le groupe scolaire (environ 80000€), un logement Palulos sur 2013/2014 avec un prêt Caisse des Dépôts et Consignations de 66.000€ au taux de 3,35%. Extension de la pharmacie: 265.000€ sur 20 ans; Me Majesté doit voir avec Mrs Bureau et Martin pour contacter une banque pour cet emprunt.

**Le budget primitif 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents: 11 voix pour.**

## **VI Demande de subvention CAF :**

Demande de subvention à la CAF pour travaux cantine pour une valeur de 38.523,46€

2 demandes de subventions: une auprès du Conseil Général et une d'Etat ont été faites.

**Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à demander la subvention CAF, 11 voix pour.**

## **VII Plan de financement logement social**

Validation des entreprises pour l'appartement Palulos. Le PACT Gironde se charge d'écrire aux entreprises retenues ou non.

Autorisation est donnée par le Conseil Municipal à Mr le Maire pour solliciter les organismes (Conseil Général, Conseil Régional, Caisse des Dépôts et Consignations...).

Pour les demandes de subventions: **11 voix pour.**

## VII Attribution des marchés pour la pharmacie

Validation des entreprises pour les travaux de la pharmacie : **11 voix pour.**

Le chantier d'insertion ne rentre pas dans le choix d'entreprise et n'est donc pas soumis au vote.

## VIII Statuts du SDEEG :

Nouvelles compétences : pour les réseaux électriques, la gestion des canalisations gaz, les véhicules électriques. Le SDEEG demande aux communes adhérentes de valider la modification de leurs statuts. **Le Conseil Municipal se prononce:11voix pour.**

## IX Questions diverses :

Travaux: Pose des barrières par l'entreprise Eiffage en cours, travaux de goudronnage de la route de Lasserre dans le courant de la semaine du 15 Avril.

Hameau du Château:Mr le Maire prévoit une réunion avec les propriétaires, les locataires ainsi que les syndicats pour finaliser les rétrocessions à la commune de la société 3B:

Reprises par la commune : les routes, le passage entre la barre des maisons du haut et celle du bas qui part de la petite place avec le banc, le talus bordure du D10 avec le retour, places de parking et le talus qui longe la propriété de Mr Quancard.

Prochain CM: Mr le maire indique que les statuts de la Communauté Des Communes devront être modifiés car le mode de désignation des délégués change pour les prochaines élections avec un changement de représentativité des élus communautaires (23 représentants, 28 au maximum).

Recensement: Mme Majesté nous donne les chiffres du nouveau recensement :

568 logements recensés

30 logements vacants

14 résidences secondaires

Pour les 568 logements, 1204 personnes recensées,

Sur 8 logements, 18 personnes non recensées

Autres questions:Mr Martin demande où sont les familles qui ont été relogées après l'incendie de leurs maisons au Hameau du Château. Mr le maire nous signale qu'une est relogée dans le logement d'urgence de la CDC et l'autre dans sa famille à Rions avant de réaménager dans une maison à Paillet.

Mr Puech nous rappelle qu'un chantier de nettoyage de la petite rivière par l'association Peishota, est prévu le samedi 13 et le dimanche 14 avril; toutes les personnes volontaires sont les bienvenues.

Le Comité Culture se réunira ce samedi 13 avril.

Mr Corket nous informe que la commune est retenue pour le label « territoire Bio » dans l'opération Arbio, pour sa surface agricole (île Raymond) et demande comment faisons-nous pour la restitution de ce label. Pour le dossier cantine, celui n'est pas rejeté mais Arbio demande plus de précisions concernant les factures.

Le repas du mercredi pour le périscolaire : Mr Schaeffer souligne que les employées prenant leur service à 10h00 et terminant à 14h00, ont des difficultés de préparation, de service et de nettoyage. sachant qu'elles sont passées de 25/30 enfants de l'ALSH à 45 et plus suivant les mercredis.

La préparation s'en trouve très perturbée et les employées nous demandent si un service froid avec du jetable est faisable. Mr Corket fait remarquer que notre commune étant dans une démarche « bio », cela donnerait une mauvaise image de notre part.

Un débat s'instaure pour trouver une solution avec pourquoi pas la participation d'une employée du périscolaire si cela est possible, Mr le maire réfléchit sur une aide. A suivre..

Possibilité de voir avec les autres communes de la Communauté des Communes sachant que les enfants du périscolaire viennent de plusieurs commune de la CDC, mais cela parait compliqué.

Une proposition d'augmenter le prix du repas sachant que certains parents emmènent leurs enfants vers 11h00 ou plus pour qu'ils puissent prendre le repas à la cantine ce qui en plus, pose des problèmes supplémentaires d'organisation. Sachant que le prix de la journée avec ou sans repas est le même. Cette proposition va être soumise par Mr le maire à Mme Barbilla, responsable de l' ALSH

Affaire à suivre.

Pharmacie: les bungalows doivent arriver le 24 avril et le déménagement est programmé les 26 et 27.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.

